

TRANSCRIPTION

TABLETTES HAUT DÉBIT : CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE!

Nouveaux services en ligne, collèges connectés... La rentrée 2013 sera high tech. Tour d'horizon des nouveautés que les élèves vont découvrir dans leur classe.

Vincent Peillon l'a dit et répété cette année, il faut faire rentrer l'école dans l'ère du numérique. Tablettes, exercices en ligne, films d'animation, web documentaire sur l'apprentissage de la lecture à destination des parents et des enseignants... Vingt collèges (sur les 7046 que compte la France) vont tester dès la rentrée 2013 l'intégration du numérique à l'école. Dans ces établissements, plusieurs milliers d'élèves seront amenés à travailler sur tablettes face à des tableaux blancs interactifs, connectés au très haut débit. L'objectif ? "Renforcer le plaisir d'apprendre et d'aller à l'école, permettre d'apprendre plus efficacement grâce au numérique", a expliqué le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué publié courant juin.

En septembre 2013, "tous les collèges connectés auront recours aux manuels scolaires sous forme numérique et à un même corpus de ressources pédagogiques numériques", explique-on au ministère, contacté par MYTF1News. De plus, "les élèves seront équipés d'ordinateurs portables ou de tablettes". A raison d'une à deux heures par jour, enseignants et élèves devront travailler sur ces supports numériques. Autre nouveauté : des cours consacrés aux médias, à l'information et aux usages responsables d'Internet. Une fois rentrés à la maison, les élèves pourront accéder à des cours en ligne postés par leur professeur.

Côté enseignants, le ministère affirme qu'ils "auront un accès privilégié à la formation". Ensuite, ce sera au rectorat de chaque académie que reviendra la décision de former ses professeurs. Ces derniers devraient aussi avoir accès à une plus grande diversité de ressources pédagogiques en ligne.

Comme c'est déjà le cas dans certains établissements en France, l'administration de l'établissement travaillera principalement en réseau afin de dématérialiser tous les actes administratifs. Les inscriptions, les absences et autres services scolaires seront gérés via l'Environnement numérique de travail (ENT), un portail de services en ligne qui permet aux élèves, enseignants, parents et à l'administration de communiquer ensemble. De la maison, les parents pourront ainsi suivre la scolarité de leur enfant en ayant accès à leur bulletin de notes, leur cahier de texte ou encore leur emploi du temps.

Au-delà de ces 20 collèges pilotes qui feront l'objet d'une évaluation, d'autres services en ligne vont être mis en place pour l'ensemble des cursus. Au primaire, les instituteurs auront accès à des exercices et vidéos en ligne pour enrichir leurs cours d'anglais, et pourront également diffuser dans leurs classes des films d'animations pour enseigner "les notions fondamentales" de français et de mathématiques.

Au collège et au lycée, le ministère a misé sur des services en ligne tournés vers l'orientation et l'accompagnement scolaire des élèves ("[Mon stage en ligne](#)", "[Mon](#)

[industrie](#)", "[masecondechance.onisep.fr](#)", "[Total Accès](#)"). Un site ("[Prep'exam](#)") sera également mis a disposition des élèves pour qu'ils consultent les sujets du brevet et du bac des trois dernières années. Enfin, les enseignants auront aussi droit à leur "dispositif numérique" qui leurs permettra d'enrichir leurs cours grâce à des services comme "[M@gistère](#)" ou "[EduThèque](#)".